## **FORMATION**





# **NOTIONS CLÉS**

Gestion du littoral • Gestion environnementale portuaire • Normes • Communication • Démarche de progrès • Sensibilisation • Ecosystèmes • Solutions • Implication

# **PROFIL & PRÉREQUIS**

Personnels de ports de plaisance ayant suivi la formation Ports Propres : directeur, maître de port, agent administratif, agent technique, etc 6 - 16 participants



Personnes en situation de handicap : contactez-nous pour nous faire part de vos besoins spécifiques afin que nous adaptions le programme de formation ou que nous vous proposions des alternatives.

## Formation conçue avec l'appui de :

Avec la participation de









## **OBJECTIFS DE FORMATION**

Situer son rôle dans la gestion de la biodiversité au sein de l'enceinte portuaire et faire valoir le niveau d'engagement de son port de plaisance sur ces questions

# À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SEREZ AINSI CAPABLES DE :

- > Définir la biodiversité et les enjeux de sa préservation
- > Décrire les étapes de la certification Ports Propres actifs en Biodiversité
- > Identifier les actions pouvant être mises en œuvre par le port pour préserver la biodiversité



## **DURÉE**

1 jour (7h)



#### **DATE ET LIEU**

Session mars et décembre - Lieu à définir



### **FORMATEURS**

**Rozenn TANGUY**, Déléguée Générale de l'APPB **Céline MARIE**, Responsable Projets et formation du CPIE de Belle-île-en-Mer

**Florent LE MOIGNO**, Maître de port du Kernével et de Gâvres en charge des projets environnementaux - Sellor



#### **TARIF**

380€\* TTC par participant.

Restauration du midi organisée et prise en charge par nos soins.



Transport, hébergement et restauration (hors midi) sont à la charge du participant.

\*Ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCO

### **CONTACT**

02 97 31 40 15 accueil@belle-ile-nature.org



